

Proposition de François-Olivier pour la collaboration avec Josué

4 février 2020

Bonjour à tous,

Comme convenu, voici ma proposition pour la collaboration avec Josué.

Bonne lecture,

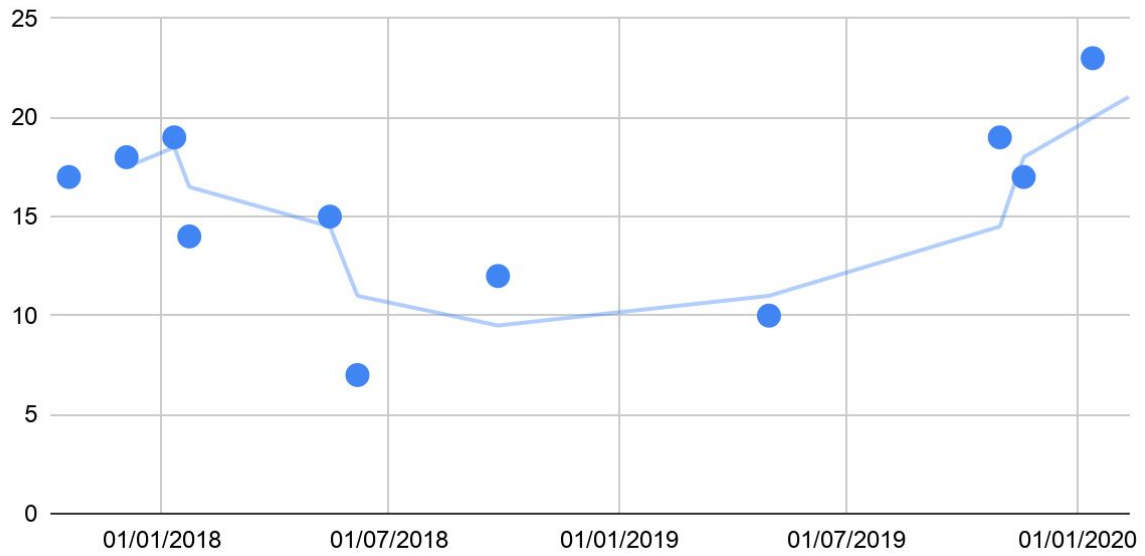
François

Préambule

- Il me semble important, au vu de l'échec des derniers efforts visant à réintégrer Josué au sein du Cercle Coeur, de prendre acte du fait que ce retour ne sera pas possible tel qu'imaginé et souhaité par l'équipe du Cercle Coeur, et par Josué lui-même. Cette piste n'a pas fonctionné. Soit. Il nous faut désormais trouver d'autres moyens d'avancer pour permettre à Josué de trouver une place satisfaisante au sein du Réseau Transition.
- La situation actuelle doit évoluer car elle demande une énergie incroyable à plusieurs cercles: Cerise, Cercle Coeur, mais également le cercle Formation. Nous avons vu aujourd'hui que cela impactait également la sérénité au Cercle Coeur élargi, même si tout le monde se montre très patient et respectueux du travail réalisé pour aboutir à une solution.
- Au travers des différentes rencontres avec Josué, et des propositions qu'il a faites ces dernière semaines, on sent clairement son envie de soutenir le déploiement de l'axe formation du Réseau Transition et son souhait de ne pas être mêlé de trop près à d'autres activités du Cercle Coeur.
- L'accompagnement dont je bénéficie via Jeannine Gillessen mais également les échanges avec Marie Chatelle lors du processus de dissolution du Cercle Formation ou les rencontres avec Josué et le Cercle Cerise m'encouragent à pleinement incarner mon rôle de 1er lien en étant clair sur le cadre des collaborations au sein du Cercle Coeur. Un fonctionnement harmonieux passera par un cadre clair, rassurant et partagé. Je continuerai donc, comme déjà convenu avec la CA, à définir des conventions avec les personnes qui ont un rôle en lien avec le Cercle Coeur afin de clarifier le cadre des collaborations et éviter toute divergence d'interprétation sur les activités prévues et les modalités de collaboration. Si je ne devais retenir qu'une chose sur lequel tant Jeannine que Marie insistent, c'est bien ce besoin de cadre clair incarné au travers d'une convention.

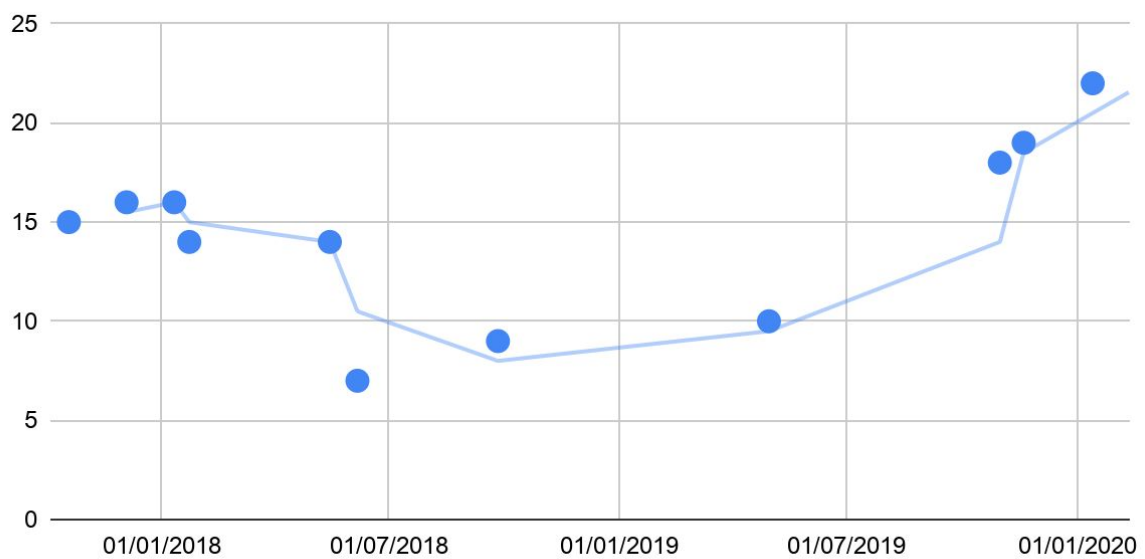
- Aujourd'hui, tous les membres du Cercle Coeur ont le statut d'employé et participent activement à la vie du Cercle (réunions hebdomadaires, outils facilitant notre travail, participation à des réunions stratégiques et à l'évolution de la gouvernance du Cercle, ...). En moyenne, chaque membre énergise 4 rôles qui ont été définis en équipe et qui concernent des activités indispensables à la mise en oeuvre de la stratégie du Cercle, afin de nourrir in fine sa raison d'être. Chaque personne énergise en général des rôles qui lui apportent une grande satisfaction, mais également des rôles plus administratifs ou moins "nourrissants", mais nécessaires à la structure. Cet équilibre se discute en équipe afin que chacun s'y retrouve et prenne du plaisir dans son travail. Chacun fait sa part, comme on dit.
- Par le passé, le Cercle Coeur a connu des difficultés et une majorité des membres de l'ancienne équipe ont connu un moment d'épuisement. Ce constat et la recherche de ses causes plus profondes nous ont amenés à faire évoluer la gouvernance et le fonctionnement du Cercle Coeur, et créer de nouvelles règles (cadre de sécurité, outils, façons de communiquer, travail en binômes, ...). Le Cercle Coeur est un organisme vivant, qui tente d'apprendre de ses erreurs, et il est important que chaque membre du Cercle Coeur intègre ces nouvelles façons de travailler afin de soutenir ces évolutions. J'ai senti, à travers nos échanges récents sur la convention, une difficulté chez Josué à accepter ces évolutions, voire même une remise en question de certains principes qui ont pourtant été mis en place pour éviter des dérives du passé (je pense à certains nouveaux éléments du Cadre de Sécurité).
- Il est important de noter que l'analyse de l'indicateur de santé du Cercle Coeur (rempli mensuellement par les membres du Cercle Coeur afin de suivre l'état de santé individuel et collectif du cercle) confirme que ces adaptations ont impacté positivement les membres du Cercle Coeur. L'indicateur a affiché ces derniers mois des valeurs encourageantes et supérieures à la plupart des résultats des années précédentes, comme le montrent les deux graphiques ci-dessous. Dans ceux-ci, chaque point représente la somme des "états de santé" des différents individus (plus le chiffre est élevé, meilleure est la perception de l'état de santé) et la courbe représente une moyenne mobile des différents points - la tendance me paraît très intéressante et rassurante sur l'impact des mesures prises en équipe ces derniers mois.

Comment qualifier ton état de santé mentale cette semaine ? (si élevé, positif)



Graphique tiré de l'outil "Etat de santé du Cercle Coeur"

Quel est, selon toi, l'état de santé global du cercle coeur ? (si élevé, positif)



Graphique tiré de l'outil "Etat de santé du Cercle Coeur"

Proposition

Au vu de l'envie de Josué de se concentrer sur les formations et des difficultés à le faire adhérer au nouveau cadre de travail du Cercle Coeur qui semble pourtant porter ses fruits (cfr graphiques ci-dessus), il me paraît important dans mon rôle de 1er lien de proposer que Josué exerce son rôle lié aux formations de 2 jours semaines à partir du Cercle Coeur élargi et aux mêmes conditions que les autres personnes qui énergisent des rôles rémunérés au sein du Réseau Transition sans faire partie du Cercle Coeur. Ceci signifie qu'il nous paraît important qu'il exerce son rôle en tant qu'indépendant, en tant qu'employé d'une autre association qui facture au Réseau Transition (comme proposé par Bernadette) ou en tant qu'employé chez Smart (la piste Smart nous paraît intéressante car elle peut être rapidement mise en oeuvre). L'objectif est que Josué perçoive un montant équivalent à ce qu'il aurait perçu en tant qu'employé. Ce montant sera aligné avec la rémunération des autres personnes qui fonctionnent ainsi (Carole, Géraldine, ...) et pour lesquelles nous avons toujours visé un salaire similaire à ceux des employés.

Comme c'est le cas pour les autres personnes qui énergisent des rôles rémunérés au sein du Réseau Transition en dehors du Cercle Coeur, une convention précisera le contenu des tâches prévues et précisera le cadre mis en place pour assurer une collaboration harmonieuse. Nous partirons de la convention "type" réalisée par Patricia, cfr https://drive.google.com/open?id=16_k-bqDKqdBGGohH_DbdEWqks2jsOTfy

Afin de rétablir au plus vite de la sérénité au sein du Réseau Transition, nous souhaitons que ce nouveau cadre de collaboration soit mis en place rapidement, afin que le changement de statut de Josué soit réalisé pour le 1er mars.